

# Rythmes scolaires

Le *sinistre* ( désormais reconduit) de l'Education Nationale a installé début juin, le comité de pilotage de la conférence sur les rythmes scolaires. La mission de ce comité? « *Consulter, faire partager, faire vivre le débat, nourrir et faire progresser la réflexion* ». Magnifique dépliant. Le calendrier?

- Mi-septembre/mi-décembre: la consultation;
- mi-décembre/mi-janvier : la synthèse;
- mi-janvier/mai: les propositions
- et à partir de mai : the orientations.

Moi, ça me rappelle la méthode pour le projet académique avec appel à contributions via internet : tu parles, tout était déjà bouclé, imprimé, mis en courbes et graphiques. Allez zieuter quand même le site du ministère et lisez l'édito du *sinistre*, démago et inexact (il vend l'alternance 7 semaines de cours/2 semaines de vacances comme existant partout!). « *La question des rythmes scolaires est au coeur des préoccupations de nombreux Français...* » boniment-t-il et voilà qu'en mettant « la main à la pâte », il réinvente l'eau chaude.

Nonobstant, cette « question » des rythmes scolaires est l'objet de débats et joutes récurrents depuis des décennies : du rapport Debré-Douady de 1962 qui pointait la fatigue des écoliers de notre cher pays jusqu'au rapport de l'académie de

Médecine (janvier 2010) qui, en établissant une corrélation entre aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant, relance le débat. Gageons que ce rapport, comme bien d'autres avant lui, ne finisse pas au musée des commandes de la rue de Grenelle. La nostalgie n'est certes plus ce qu'elle était mais souvenons-nous: **1959**, aménagement de l'année scolaire en 3 trimestres équilibrés; **1969** : la durée hebdomadaire de la scolarité au primaire, passe de 30 à 27h; **1972** : mise en place de 3 zones géographiques pour les vacances scolaires et coupure hebdomadaire avancée du jeudi au mercredi. Et une dernière pour le chemin buissonnier: **1986**, principe de l'alternance 7 semaines de classe/ 2 semaines de vacances appliqué un an puisque les lobbies touristique-économiques lui firent *illico* la peau.

Avant le *sinistre* actuel, il y eut d'autres *sinistres* -dont le périgourdin Darcos- qui ne tinrent nullement compte des nombreux rapports (comme celui élaboré en 2001 par le corps des IGEN\* du 1er degré et particulièrement sévère pour la semaine de 4 jours), des nombreuses recherches européennes ou nationales concernant le temps de la scolarité. En Europe et au sein de l'OCDE, chaque pays possède un système particulier, résultant d'une combinaison de plusieurs variables: le calendrier scolaire annuel, la quantité et la

durée des séquences de vacances, le volume annuel de l'enseignement obligatoire, la structure de la semaine scolaire, l'amplitude et l'organisation de la journée scolaire, la durée des séquences d'enseignement... Que constate-t-on principalement?

**La France offre le calendrier le plus concentré avec 178 jours d'école dans le secondaire et 143 jours au primaire.**

**Les écoliers français ont la journée parmi les plus longues : 6 heures de temps contraint (5h30 de temps pédagogique et 30 minutes de récréation) auquel s'ajoute le temps de devoirs à la maison.**

Presque partout, les petites vacances qui ponctuent l'année scolaire, n'excèdent pas une semaine.

La semaine scolaire varie entre 4 jours (primaire en France) et 6 jours (Autriche et Allemagne) avec 5 jours pour une majorité de pays.

Au primaire, la durée d'une séquence d'enseignement varie entre 30 minutes (en Irlande) et 60 minutes (en Italie).

Une chose est sûre c'est « *qu'on ne peut ignorer les données des différentes recherches dès lors qu'on se propose d'aménager le temps scolaire, dans la journée, la semaine ou l'année* » (H. MONTAGNER).

**En 1848, la journée de travail à Lyon vient de passer de 14 heures par jour à 12 heures par jour. Voici la réaction du patronat :**

« *Nous attirons votre attention sur les graves conséquences qu'auraient à subir nos industries au cas où la loi venait à être appliquée. Vous le savez, la main-d'œuvre ici est exigeante et hors de prix. Avec quatorze heures, nous tenions à peine. Douze heures précipiteraient les faillites. Le travail, dans nos entreprises, a toujours commencé à quatre heures du matin, repos d'un quart d'heure à midi, repos final à dix-huit heures. Les filles employées s'y livrent sans que leur santé n'en ait jamais été altérée et sans qu'elles ne se plaignent de leur sort par ailleurs envieux quand on songe à tous les "sans-travail" qui écument les rues. Ici, la main-d'œuvre est plus coûteuse qu'à l'étranger. Si nous maintenions le même salaire pour la journée réduite à douze heures, la partie ne serait plus tenable. Nous serions dans l'obligation de fermer nos manufactures et de les transporter là où l'ouvrière est la moins dispendieuse. Et puis, que l'on ne se trompe pas, l'ouvrière ramenée à douze heures continuerait à se lever à l'aurore pour n'arriver à la manufacture qu'à la minute obligatoire, plus disposée à se reposer des occupations auxquelles elle aurait vaqué dehors qu'à attaquer avec ferveur le travail de nos fabriques. Redevenue plus tôt libre le soir, elle n'en profiterait pas dans l'intérêt de son sommeil. Il y aurait à craindre pour la moralité de celles qui, étant sans famille, se verraient affranchies de toute surveillance pendant deux longues heures de la soirée.*»

Ca ne vous rappelle rien?

## Que disent alors, en France, ces recherches chronobiologiques et chronopsychologiques?

Si l'on se fonde sur les observations filmées tout au long du temps scolaire, aucun enfant de l'école primaire ne peut être attentif, vigilant, disponible pendant 5h30 de temps pédagogiques.

Certains travaux ont montré la variabilité de certaines capacités selon le moment de la journée et l'âge : ainsi chez un enfant de 6 à 11 ans, la vigilance connaît des pics en fin de matinée et en fin d'après-midi et des creux en début de matinée et d'après-midi (MONTAGNER, 1983 et TESTU, 2000).

Il existe aussi une variabilité en fonction de la tâche : plus la tâche est complexe et plus les différences pics/creux s'accroissent (LELIEVRE, 2002).

Des études évaluatives ont comparé plusieurs organisations de temps dans la semaine et montrent que l'organisation en 4 journées et 6 heures est moins favorable pour les performances des élèves et le processus de mémorisation (DEVOLUE-DAVILA, 1996), que les performances liées à la mémoire sont meilleures après une interruption d'un jour et demi qu'après une coupure de deux jours (DEVOLUE-JEUNIER, 1999).

Selon des travaux récents conduits par l'Académie de Médecine (TOUITOU, BEGUE, 2010), il serait bénéfique de retarder l'entrée des élèves en classe en créant une période intermédiaire d'activités calmes en début de matinée et en instituant une heure d'étude surveillée en fin d'enseignement. Ce rapport recommande aussi l'aménagement de la semaine sur 4 jours et demi ou 5 ainsi que l'évolution vers un calendrier de 7-8 semaines de classe et 2 semaines de vacances, incluant les périodes les plus difficiles pour l'enfant (fin octobre-début novembre; fin février-début mars).

La question du temps scolaire concerne aussi l'efficacité du temps d'enseignement et donc l'organisation des temps d'apprentissage des élèves. Elle soulève ainsi d'autres questions essentielles comme celles du traitement de la difficulté scolaire ou de l'efficacité des pratiques d'enseignement (ATTALI, BRESSOUX, 2002).

Finalement, ce qui prévaut, c'est la réduction et la réorganisation des journées scolaires et non pas prioritairement celle de la semaine scolaire. Hubert MONTAGNER de préciser « ... chez les enfants, on ne connaît aucun rythme biologique ou biopsychologique dont la période soit d'une semaine... » Il ajoute que « le système scolaire français est un des systèmes les plus fatigants, stressants et démotivants pour les enfants qui arrivent à l'école avec la peur au ventre, notamment celle de « mal faire », ceux qui vivent à la maison dans un climat délétère et ceux qui ne parviennent pas à apprendre ».

## Pour la CGT Educ'Action, la réflexion sur les rythmes scolaires, indissociable de celle des rythmes de l'enfant doit inclure:

- L'assurance qu'en termes de moyens humains (personnels formés et qualifiés), matériels et financiers, toutes les conditions soient réunies avant la date d'une éventuelle modification.
- La gratuité de l'école pour tous les enfants et, concernant le périscolaire, une participation modique en fonction des ressources des familles avec des règles établies au plan national et à terme la gratuité.
- La prise en compte de la spécificité de l'école maternelle et des besoins propres aux enfants selon leur âge.
- Une réflexion sur l'organisation de l'espace/temps pour permettre à tous les enfants de maternelle qui en ont besoin de faire la sieste dans de bonnes conditions, pour améliorer les conditions dans lesquelles se déroulent les repas, pour permettre aux enseignant-e-s de travailler et de se réunir dans des conditions décentes et propices au travail d'équipe.
- Une alternance entre les semaines d'école et les semaines de vacances: 7 semaines travaillées/2 semaines de vacances.
- Une réflexion approfondie sur la question de la responsabilité de chaque partenaire sur chaque temps d'intervention (enseignant-e, directeur-trice, animateur-trice, intervenant-e, collectivité territoriale...)
- Une réduction du temps de travail des enseignant-e-s: 18 heures en présence des élèves et 5 heures de concertation hebdomadaire, de travail d'équipe et 1 heure consacrée aux conseils d'école, aux animations pédagogiques.
- Plus de maîtres que de classes.
- La mise en place de moyens de remplacement conséquents.
- Une réflexion sur notre société, la place qu'on y donne à l'enfant, la liaison avec le monde du travail.

Place donc au travail de réflexion et pas uniquement aux expérimentations « médiatiques ».

Marc LE ROY

